

ABONNEMENT

LE CANADA

Journal Quotidien du Soir.

Un An en Ville \$ 4.00
Un An par la Poste . . . \$ 3.00

LE CANADA

PAR McDONELL, Directeur de la Redaction.

LA VALLEE DE MONTANA

Edition Hebdomadaire du Journal

LE CANADA

ABONNEMENT
Un An en Ville \$ 2.00
Un An par la Poste . . . 1.00

12eme. ANNEE No 127

OTTAWA, JEUDI 25 JUIN 1919

LE NUMERO 3 CENTS

LETTRE DE FRANCE

La Question Sociale

Je me demandais depuis quelques jours : qu'est-ce que vous bien inventer mes bons amis de la droite? Il y a longtemps qu'ils n'ont pas découvert quelque chose pour séduire la République et sauver la société.

Et les radicaux étaient encore plus préoccupés que moi, car ils ont une telle habitude de voir les conservateurs leur rendre d'aimables services, qu'ils ne comprennent rien au silence de leurs bons petits amis.

Dieu merci, ils peuvent être tranquilles. Il y a eu un instant d'hésitation, mais cela n'a pas duré. Après la Boulange, on a découvert autre chose : la question sociale.

On avait d'abord songé à la Rance, mais il paraît que décidément « la sociale » vaut mieux. Il faut toujours une actualité en France, et, désormais, la voilà.

A la Chambre, dans les salons, dans les rues, partout on ne s'occupe plus que de l'ouvrier. Le grand seigneur qui, après avoir posé sa candidature, vous montre sa galerie de tableaux, s'arrête mélancolement devant un petit cadre, qui représente un travailleur, la truelle à la main, et vous dit avec un regard mouillé : Tenez, voilà ce qui me trouble, le grand X, le sphinx moderne.

L'aimable femme qui vous offre une tasse de thé, avec un petit baba, vous dit en soupirant : « Je suis toute triste aujourd'hui, mon mari m'a lu son rapport sur les protestaires ; c'est affreux, quand on songe aux souffrances de ceux qui ont fabriqué cette malheureuse petite théière ! »

Au premier abord, on est tout étonné de tant de sensibilité, mais en réfléchissant, on s'aperçoit que le propriétaire de la belle galerie ne songe pas un instant à vendre le moindre de ses tableaux pour le donner au grand X, et que l'aimable femme ne se prive pas d'une seule robe pour soulager le sphinx moderne. Tandis que le véritable philanthrope, comme M. Mame, s'occupe tout le temps de ses ouvriers, sans faire aucune phrase ni sur le sphinx, ni sur l'X.

Puis, il y a autre réflexion qui vous arrive. C'est que, si vraiment c'est la tonté d'âme qui fait tenir un pareil langage, cette tonté d'âme a toujours dû exister, les souffrances n'étant, hélas ! pas nouvelles, et que de plus cette tonté doit s'étendre sur toutes les infortunes de ce monde, qui sont innombrables.

Or, chose bien curieuse, c'est venu tout d'un coup, comme si la question sociale — autrement dit la souffrance humaine — était subitement sortie de terre à la manière du Vésuve.

Et ce sont précisément ceux qui ne s'en sont jamais préoccupés, qui crient le plus fort. Et enfin, chose bien plus extraordinaire, dans cette immense débauche de misère, une seule paraît intéressante, celle de l'ouvrier.

L'ouvrier, l'homme en blouse, le grand électeur ! Pour lui, on ne fera jamais trop, il doit gagner beaucoup plus et travailler beaucoup moins. Il faut qu'il ait huit heures pour se reposer, et huit heures pour causer avec sa femme et ses enfants. Il faut qu'il ait le bien-être du corps, les distractions de l'esprit, les joies de la famille, l'avenir assuré. Si on le renvoie, son patron sera immédiatement mis en prison ; et s'il introduit des souteneurs dans son syndicat, ces souteneurs deviendront immédiatement inviolables, car tout lui est permis, l'ouvrier étant désormais souverain.

— Eh bien ! et les autres, me diront, les autres travailleurs, auront-ils les mêmes avantages ?

Oh ! ceux là ne sont pas du tout intéressants, ils ne sont pas groupés dans les ateliers des grands centres, ils sont épars, disséminés, ce ne sont pas de bons foyers d'élection !

Aussi, quand on a voulu en parler hier à la Chambre, cela a produit un déplorable effet ; ça compliqua, ça gêna, ça enleva l'unité d'intérêt. Si on voulait jamais ap-

pliquer les nouvelles réformes aux petits employés, il n'y aurait plus moyen d'en sortir.

Vous comprenez bien, demander huit heures de travail pour les postes des télégraphes, les chemins de fer, les magasins, les cafés, les restaurants... ce serait ridicule. D'ailleurs, tous ces gens-là ne nous regardent pas ! C'est comme les malades et les infirmes, qu'il faut laisser au clergé et aux philanthropes.

Voilà, voyez-vous, il y a les misères politiques... et puis les autres ; or, pour nous, la seule misère, la seule question sociale, c'est l'ouvrier !

L'ouvrier en blouse, le grand électeur, le faiseur de rois ; l'ouvrier qui travaille à ses heures et à ses volontés, l'ouvrier qui a ses repas libres, ses soirées libres, ses dimanches et ses lundis libres pendant que le misérable petit employé est cloué à son monotone labeur.

L'ouvrier qui, n'étant tenu à rien, qu'à s'occuper de son bien-être et de ses plaisirs mange joyeusement son entre-côte et boit sa chopine pendant que le triste employé caché honteusement dans sa mansarde dévore un morceau de pain, pour payer le costume qu'il est forcé d'avoir. C'est lui seul, qui est le plus nombreux.

— Eh bien ! et le paysan ? renaît les maïs, le paysan qui, tout le jour, travaille d'un labeur infatigable, au point d'en déformer ses membres, n'est-il pas encore plus nombreux ? Est-ce que son épargne ne vient pas de ce qu'il se prive de tout ? Et si jamais il se mettait à vivre sans souci le lendemain comme son aimable confrère, est-ce que pour lui aussi il n'y aurait pas une question sociale ?

Mais elle existe. C'est pour le rural que l'on inaugure le système protecteur, c'est pour lui que l'on ferme les frontières de France au commerce étranger. Soyez tranquilles, il aura sa part, on en a bien trop besoin.

Les uns, flattent l'ouvrier en tapant sur le capital, et les autres flattent le paysan en tapant sur le libre-échange. On s'est partagé les rôles, c'est du suffrage universel bien entendu.

— Eh bien ! et la France, qu'est-ce qu'elle deviendra dans ce partage ?

Oh ! la France, n'en mourra pas ; on croit toujours qu'elle va périr, la France. Elle est vivace, elle, ne vous inquiétez donc pas, vous n'êtes pas dans le mouvement vous êtes ponctif, vieux jeu. Venez un peu dans les couloirs de l'Assemblée, cela vous dégourdira l'esprit. Venez entendre nos royalistes et nos catholiques attaquer le capital !

Car c'est eux qui ont mis tout ça en branle ; vous comprenez bien que les déocrates n'ont pas voulu en être, et la maison n'est pas au coin du quai ; c'est un concours, une émulation, un affolement... Ranc ne s'y retrouve plus, Clémenceau est affolé, c'est très amusant très fin de siècle.

— Eh ! mon Dieu ! autrefois c'était absolement la même chose, ce sont les grands seigneurs qui se sont mis à la tête du mouvement en acclamant Beaumarchais et Mirabeau.

Vous me direz que ça les a conduits à la grande Révolution, mais elle serait arrivée tout de même, la grande Révolution. Voyez-vous, c'est bon pour les petits bourgeois de s'effarer de tout, il faut voir tout ça de haut, et gaiement... etc.

Mon Dieu, oui, c'est comme ça, lecteurs ; il n'y a rien à faire, rien à dire, et je ne ferai pas de phrases là-dessus, elles vous ennuieraient. Seulement, que l'on me permette une seule observation : c'est que vraiment la République de M. Carnot n'a rien de bien amusant.

— Eh bien ! et les autres, me diront, les autres travailleurs, auront-ils les mêmes avantages ?

Oh ! ceux là ne sont pas du tout intéressants, ils ne sont pas groupés dans les ateliers des grands centres, ils sont épars, disséminés, ce ne sont pas de bons foyers d'élection !

Aussi, quand on a voulu en parler hier à la Chambre, cela a produit un déplorable effet ; ça compliqua, ça gêna, ça enleva l'unité d'intérêt. Si on voulait jamais ap-

pliquer les nouvelles réformes aux petits employés, il n'y aurait plus moyen d'en sortir.

Vous comprenez bien, demander huit heures de travail pour les postes des télégraphes, les chemins de fer, les magasins, les cafés, les restaurants... ce serait ridicule. D'ailleurs, tous ces gens-là ne nous regardent pas ! C'est comme les malades et les infirmes, qu'il faut laisser au clergé et aux philanthropes.

Voilà, voyez-vous, il y a les misères politiques... et puis les autres ; or, pour nous, la seule misère, la seule question sociale, c'est l'ouvrier !

L'ouvrier en blouse, le grand électeur, le faiseur de rois ; l'ouvrier qui travaille à ses heures et à ses volontés, l'ouvrier qui a ses repas libres, ses soirées libres, ses dimanches et ses lundis libres pendant que le misérable petit employé est cloué à son monotone labeur.

L'ouvrier qui, n'étant tenu à rien, qu'à s'occuper de son bien-être et de ses plaisirs mange joyeusement son entre-côte et boit sa chopine pendant que le triste employé caché honteusement dans sa mansarde dévore un morceau de pain, pour payer le costume qu'il est forcé d'avoir. C'est lui seul, qui est le plus nombreux.

— Eh bien ! et le paysan ? renaît les maïs, le paysan qui, tout le jour, travaille d'un labeur infatigable, au point d'en déformer ses membres, n'est-il pas encore plus nombreux ? Est-ce que son épargne ne vient pas de ce qu'il se prive de tout ? Et si jamais il se mettait à vivre sans souci le lendemain comme son aimable confrère, est-ce que pour lui aussi il n'y aurait pas une question sociale ?

Mais elle existe. C'est pour le rural que l'on inaugure le système protecteur, c'est pour lui que l'on ferme les frontières de France au commerce étranger. Soyez tranquilles, il aura sa part, on en a bien trop besoin.

Les uns, flattent l'ouvrier en tapant sur le capital, et les autres flattent le paysan en tapant sur le libre-échange. On s'est partagé les rôles, c'est du suffrage universel bien entendu.

— Eh bien ! et la France, qu'est-ce qu'elle deviendra dans ce partage ?

Oh ! la France, n'en mourra pas ; on croit toujours qu'elle va périr, la France. Elle est vivace, elle, ne vous inquiétez donc pas, vous n'êtes pas dans le mouvement vous êtes ponctif, vieux jeu. Venez un peu dans les couloirs de l'Assemblée, cela vous dégourdira l'esprit. Venez entendre nos royalistes et nos catholiques attaquer le capital !

Car c'est eux qui ont mis tout ça en branle ; vous comprenez bien que les déocrates n'ont pas voulu en être, et la maison n'est pas au coin du quai ; c'est un concours, une émulation, un affolement... Ranc ne s'y retrouve plus, Clémenceau est affolé, c'est très amusant très fin de siècle.

— Eh ! mon Dieu ! autrefois c'était absolement la même chose, ce sont les grands seigneurs qui se sont mis à la tête du mouvement en acclamant Beaumarchais et Mirabeau.

Vous me direz que ça les a conduits à la grande Révolution, mais elle serait arrivée tout de même, la grande Révolution. Voyez-vous, c'est bon pour les petits bourgeois de s'effarer de tout, il faut voir tout ça de haut, et gaiement... etc.

Mon Dieu, oui, c'est comme ça, lecteurs ; il n'y a rien à faire, rien à dire, et je ne ferai pas de phrases là-dessus, elles vous ennuieraient. Seulement, que l'on me permette une seule observation : c'est que vraiment la République de M. Carnot n'a rien de bien amusant.

— Eh bien ! et les autres, me diront, les autres travailleurs, auront-ils les mêmes avantages ?

Oh ! ceux là ne sont pas du tout intéressants, ils ne sont pas groupés dans les ateliers des grands centres, ils sont épars, disséminés, ce ne sont pas de bons foyers d'élection !

Aussi, quand on a voulu en parler hier à la Chambre, cela a produit un déplorable effet ; ça compliqua, ça gêna, ça enleva l'unité d'intérêt. Si on voulait jamais ap-

LA CAISSE DE RETRAITE

Pour les Ouvriers

On peut aimer ou ne pas aimer M. Constans, mais il est impossible de lui contester un ardent désir de bien faire. Le ministre de l'intérieur étudie avec soin toutes les questions qui sont de sa compétence, et depuis quelques jours, on ne parle que de l'intéressant projet qu'il élabore sur les ouvriers et leur caisse de retraite.

M. Constans a déposé sur le bureau de la Chambre ce projet aux conséquences si graves et si utiles à la fois. D'accord avec M. Rouvier, son collègue des finances, le ministre de l'intérieur a fait approuver par le Conseil des ministres son plan d'organisation : il s'agit de permettre à l'ouvrier de s'assurer une retraite à l'aide de prélèvements quotidiens sur son salaire et d'une subvention de l'Etat et des patrons.

Le versement volontaire de l'ouvrier sera accompagné d'un versement égal imposé au patron par la loi ; l'Etat sera obligé par la même loi de verser une subvention égale aux deux tiers de celles de l'ouvrier et du patron réunies. Par ce système, le projet arrive à constituer à chaque ouvrier assuré, après trente ans de versements, une pension de 300 francs au minimum et de 600 francs au maximum.

En principe, l'ouvrier sera présumé faire les versements, à moins qu'il n'ait fait une déclaration contraire devant le maire de sa commune.

Les versements se feront sous forme de prélèvements quotidiens sur le salaire de l'ouvrier, prélèvements variant de 5 centimes au minimum à 10 centimes au maximum. Le versement du patron sera égal à celui de l'ouvrier et celui de l'Etat aux deux tiers des deux versements réunis. En comptant sur une moyenne de 290 jours de travail par an, c'est à dire abstraction faite des chômages forcés, l'ouvrier versera de 14 francs à 28 fr. par an, suivant que le versement quotidien variera de 5 à 10 centimes.

Avec la contribution du patron et celle de l'Etat, l'ouvrier aura droit, après trente ans, à une pension de 300 francs dans le premier cas, à une pension de 600 francs dans le second cas. Pour être admis au bénéfice de la loi, il faudra être Français et âgé de vingt-cinq ans et gagner un salaire annuel ne dépassant pas 3,000 francs.

L'ouvrier pourra néanmoins faire des versements antérieurement à l'âge de vingt-cinq ans ; mais ces versements seront l'objet d'une liquidation spéciale. Par contre, l'ouvrier qui, par chômage, maladie, ou toute autre cause légitime, aura suspendu ses versements pendant cinq ans, sera admis à les reprendre sans être déchu du droit à la pension, mais à la condition que le service de cette pension sera reporté à cinq années plus tard.

Dans son projet, M. Constans envisage tous les cas où l'ouvrier peut tirer avantage de sa pension de retraite.

Que l'ouvrier, qui s'assure de 300 à 600 francs de retraite, par exemple, veuille réserver son capital et faire une assurance en cas de décès ;

Qu'il réserve du capital, à l'expiration de trente ans, exigera naturellement un supplément de versements à la charge de l'ouvrier ; mais si celui-ci, au lieu de réserver son capital, veut s'assurer pour le cas de décès de façon à garantir un capital déterminé à ses ayants droit, l'Etat prendra à sa charge le supplément de prime résultant de cette assurance. De sorte que le projet de loi assure à l'ouvrier le double-bénéfice de la pension de retraite en cas de survie et de l'assurance pour les ayants droit en cas de décès.

Si l'ouvrier s'est assuré pendant un certain temps et qu'il ne puisse continuer ses versements pour des causes diverses, une pension de secours lui sera faite avec le produit des sommes déjà versées, complétées par les dons, les legs et la contribution imposée aux patrons de dix centimes par jour et par ouvrier de nationalité étrangère employé chez lui.

Le projet règle avec détail l'application de cette loi no velle dont la portée ne saurait échapper à personne.

Les charges qui pèsent sur l'Etat sont considérables, comme l'on peut penser ; mais le ministère estime qu'il remplit un devoir et que les dépenses qu'entraînera l'exécution de la loi sont d'intérêt général, qu'il est sage et sain de les entreprendre.

En supposant que cinq millions et demi d'ouvriers s'assurent, on a calculé qu'au bout de trente ans le Trésor supporterait une charge de plus de cent millions par an.

Il est des sacrifices qu'il faut savoir s'imposer pour le bien des ouvriers et l'amélioration de leur sort.

LE DRAME DE « LA BRETAGNE »

Un des passagers d'entrepont amenés par le paquebot de la Compagnie générale transatlantique *La Bretagne*, Joseph Fourrière, ayant été par-dessus bord, dans un accès de folie, un de ses enfants âgé de cinq ans, a été traduit hier devant le tribunal de police de Jefferson Market.

Le prisonnier, qui était sous la garde d'un policeman, était revêtu d'une camisole de force. Le juge MacMahon, après avoir entendu le récit du drame, a fait écrouer le prisonnier afin qu'il soit examiné par les médecins aliénistes.

Originaire des environs de Nancy, Fourrière s'était embarqué à bord de *La Bretagne* avec sa femme, ses deux fils âgés respectivement de dix huit et de cinq ans, et sa fille âgée de quatorze ans, pour venir s'établir aux Etats-Unis. On dit que Fourrière s'adonnait à la boisson, mais lorsqu'il s'est embarqué rien dans ses alibis ne pouvait faire supposer qu'il fût fou ou dangereux.

Le lundi matin, 15 courant, alors que le paquebot était en pleine mer flottant avec une vitesse de seize nœuds à l'heure, Mme Fourrière est montée sur le pont vers neuf heures avec sa famille, tenant son enfant le plus jeune, Pierre, par la main. Elle l'a pris ensuite dans ses bras ; mais à ce moment, son mari, dans un accès de folie furieuse, se précipita sur elle, lui arrachait l'enfant des bras et le jeta dans la mer. Il s'est produit aussitôt sur le pont un émoi facile à comprendre. Plusieurs passagers se sont emparés du fou, tandis que d'autres saisissaient la pauvre mère affolée pour l'empêcher de se jeter à l'eau à son tour. Le paquebot a été arrêté aussitôt que possible, et un canot de sauvetage a été mis à l'eau en toute hâte, mais le pauvre enfant avait disparu.

Une collecte a été faite en faveur de la famille Fourrière parmi les passagers de *La Bretagne* et elle a produit une fort jolie somme. Quant à Fourrière, lorsqu'il a été traduit devant le tribunal de police, il a refusé de parler du meurtre de son enfant.

L'AFFAIRE DE LA MELINITE

Paris, 23 juin.—Aujourd'hui, à la chambre des députés, M. Lasserre, député républicain du Tarn-et-Garonne, a demandé au gouvernement pourquoi il avait tant tardé à poursuivre les coupables dans l'affaire de la mélinite, et pourquoi les débats du procès avaient eu lieu à huis-clos.

M. de Freycinet, président du conseil et ministre de la guerre, a répondu que, dès 1893, il avait ouvert une enquête sur les relations existant entre Turpin et Tripont, et qu'il avait reconnu qu'un complot public pourrait amener des révélations qui pourraient avoir des conséquences graves pour le ministère de la guerre. La conduite de Turpin a nécessité une nouvelle enquête approfondie en 1899, et la commission d'enquête ayant déclaré qu'un procès ne mettrait pas en danger le système de la défense nationale, les poursuites ont eu lieu ; elles ont prouvé que, sauf les accusés, toutes les personnes mises en cause étaient dignes de la confiance du pays.

M. de Freycinet a ajouté que la façon d'agir du gouvernement dans cette affaire avait été mise en question, il demanderait à la chambre de voter un ordre du jour de confiance.

M. Dalunay, député de l'Oise, a rappelé à la chambre qu'en 1888, l'attaché militaire à l'ambassade de Londres avait informé le gouvernement français que des communications secrètes avaient lieu avec la maison Armstrong.

Après une longue discussion, la chambre a voté par 336 voix contre 137 l'ordre du jour de confiance demandé par M. de Freycinet.

TAPIS-TAPISSERIE

Nous avons reçu aujourd'hui nos magnifiques assortiments de TAPIS, POREE, TAPISSERIES. A 27, 31, 35, 39, 48, 52 cents.

DUNDEE SQUARES EN LARGEURS, 2x2, 2x3, 3x3, 4x5 à 95c, \$1.22, \$1.75, \$2.75 chaque.

RIDEAUX Nottingham, Point Irlandais, Tambour et Bruxelles, de 60c à \$2.00. Departement Special de Portieres A \$1.72, \$1.50, \$5.75.

THOS. LIGGETT

66 et 68 rue Sparks, 1884 rue Notre-Dame, OTTAWA, MONTREAL.

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES ! MEUBLES !

Nouveaux et a Grand Marche.

AMEUBLEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER DE CHAMBRE A COUCHER DANS TOUS LES GENRES ET TOUS LES PRIX. CHEZ HARRIS & CAMPBELL.

HARRIS & CAMPBELL

CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITÉ DES ARTICLES QU'ELLE VEND.

Dix pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant.

HARRIS AND CAMPBELL

Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la rue Sparks

GRANDE REDUCTION

Sur toutes les TAPISSERIES DOREES PENDANT UN MOIS.

J. F. BELANGER 159 Rue Bank

Téléphone No. 92. Aux Constructeurs et Entrepreneurs

Nous manufacturons les toitures suivantes : Toitures « Canada Plate » Toitures Métalliques, Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre.

Douglass & Haines 234 rue Wellington. Agents des célèbres fournaies « Superior Jewel »

CHARBON.

Les Meilleures Qualités de Charbon Bitumineux et Anthracite. Bien Criblé et Tamisé.

O'Reilly & Heney Bloc Russell, Rue Sparks.

JONG D'OR SOLIDE 35c pour un Jong valant 62c. Ce Jong est fabriqué d'une composition métallique recouverte de deux couches d'acier... Informations demander le « Jong » à O'Reilly & Heney.

Après une longue discussion, la chambre a voté par 336 voix contre 137 l'ordre du jour de confiance demandé par M. de Freycinet.

Après une longue discussion, la chambre a voté par 336 voix contre 137 l'ordre du jour de confiance demandé par M. de Freycinet.

HOTEL SAINT LOUIS

43-45 Rue YORK, OTTAWA. Cet Hôtel situé au centre de la cité, a été repeint et aménagé tout en neuf.

ISRAEL MOREAU, (Du Montreal House, rue Queen Ouest.) PROPRIETAIRE.

MONTRES D'OR-

— POUR — DAMES.

Nous offrons en vente pour le moment le plus Grand Assortiment de Montres en Or, ornées de Diamants pour Dames. Aussi quelques Bagues en Diamants, valant \$20.00, données pour \$11.00. Montres en Argent partir de \$5.00 et plus. Montres en Or partir de \$9.00 à \$20.00. Argentines et Pendules à des prix très bas, défilés toutes concurrence.

BIJOUTIERS EN GROS ET EN DETAIL 98 RUE RIDEAU

A. & A. F. McMILLAN

Pour Les Brûlures Douleurs Bieussures Catarrhes Contusions Enrouements Maux d'Yeux Hémorrhoides Hémorrhages

Informations demander le « POND'S EXTRACT »

Informations demander le « POND'S EXTRACT »

Informations demander le « POND'S EXTRACT »

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex OTTAWA, ONT.

Jedi 25 Juin 1891

ECHOS DU JOUR

Le Dr McGlynn donnera une conférence à Toronto cette semaine, sur les écoles.

On annonce le rappel du comte de Lainsay, ambassadeur d'Italie à Berlin.

L'état de santé de l'hon. M. McKenzie inspire des craintes.

M. Lepine a voté hier soir pour la prohibition.

Le médecin de M. Gladstone lui conseille le repos absolu.

La semaine prochaine ou commencera à la Chambre des Communes, les séances du samedi.

Le bruit court à Londres que M. Parnell et Mme O'Shea ont été secrètement mariés dernièrement.

M. Jas. Johnson, ancien rédacteur du Citizen est parti hier en voyage en Angleterre.

On parle d'un pique-nique politique à Stanstead pour le mois de septembre, organisé par les amis de M. Colby.

Sir Charles Tupper, rendu à Londres a déclaré qu'il n'avait pas été prié de former un cabinet, honneur qui aurait décliné.

Le gouvernement du Guatemala répudie l'intention qu'on lui a prêtée de s'annexer aux Etats-Unis.

Un dépêche de Montréal annonce que le lieutenant-colonel de Lothbrienne Harwood est mourant.

M. Campbell, secrétaire de M. Parnell, vient d'obtenir \$1,250 de dommages, dans un procès pour libelle intenté contre le Herald de Cork.

M. George Gooderham a été choisi pour remplacer Sir John A. Macdonald, à la présidence de la compagnie d'Assurances, Manufacturers Life.

On admet carrément à présent, dans les cercles libéraux qu'il est impossible de faire une preuve contre Sir Hector Langevin, dans l'affaire Tarte-McGreavy.

La MISÈRE et la PÉRISSERIE sont déjà aux prises à propos de dépouilles, vol de matières etc. etc. Depuis que le soleil a revêtu son habit bleu, elle est de venue maligne.

Voyons-voyons la vieillesse !

On annonce que M. John Dillon, qui vient d'être remis en liberté, sera appelé à remplacer M. Justin McCarthy. Le choix de M. Dillon aura peut-être l'effet d'éprouver un rapprochement entre les deux factious.

Comme pendant de son fameux tableau "Le Christ devant Pilate", Munkacsy est à peindre actuellement "Le Christ au milieu de ses disciples". L'exécution de ce travail prendra deux ans.

On vient de découvrir, paraît-il, le microbe de la lèpre. La nouvelle ne saurait nous laisser indifférents ; pour n'être pas très nombreux les cas de lèpre sont en effet connus au Canada.

On a remarqué que le nom de M. Bako ne provoque plus d'épiphonèmes à la chambre des Communes.

Les libéraux ne veulent pas, les conservateurs n'osent pas.

Le comité des privilèges et élections a siège hier. M. Parley ingénieur du département des travaux publics a été entendu.

Son témoignage a éclairci plusieurs accusations portées contre le département.

L'empêché a continué ce matin.

On mande de Rome, que les troubles ont en lien à la Bolognese, la suite de l'échec d'un socialiste qui se présentait aux élections. Un homme est allé et plusieurs autres blessés à la police a arrêté plusieurs personnes.

Le Sénat français a repoussé le projet de loi récemment voté par la chambre des députés qui faisait remise de 6 millions d'impôts aux propriétaires de terres encaennées et blé dans le courant du printemps dernier.

La compagnie du Kansas City Wyandotte and Western Railroad, a été condamnée par le tribunal de l'étranger (New-Bras) à \$26,000 de dommages-intérêts, envers un ancien sergent-franc, Frank Eggleston, qui a perdu les deux bras dans un accident.

L'hon. M. Abbott habitera Earncliffe pour le cours de l'été, Lady Macdonald et sa famille vont à la Rivière du Loup. M. Abbott habitera Earncliffe ce temporairement, Lady Macdonald ayant l'intention d'y revenir à l'automne et demeurer temporairement.

En avril, 230 prisonniers d'eau sont tombés à la moyenne des plus des cinquante années précédentes avait été de 238. Jusqu'à hier soir, la quantité de pluie tombée en juin n'était que de 1.28. Par conséquent, la quantité totale d'eau tombée depuis le 1er avril a été de 2.72 en-dessous de la moyenne. Ces chiffres nous sont donnés par l'Université de Toronto.

Nous lisons dans l'ELECTEUR : Au début de la dernière campagne électorale, l'honorable M. Mercier déclara, dans un discours prononcé à Montréal, que la province de Québec donnerait à l'honorable M. Laurier une majorité de 15. Cette majorité est aujourd'hui de 12. Mais si nous n'avions pas été désappointés par M. Dugas, qui a été soutenu par nos amis à Montréal et combattu par le gouvernement, cette majorité serait de 14. Personne ne contestera que M. Mercier a racheté sa promesse.

LA QUESTION DE RELIGION

M. Tarte écrit ce qui suit au CANADIEN, relativement au refus de Sir John Thompson de former un gouvernement et à l'exclusion de Sir Hector Langevin :

Le débat est terminé par un discours français de M. Savard, député de Chicoutimi et Saguenay, qui a protesté contre l'exclusion de Sir Hector Langevin et de Sir John Thompson. Il a été fort applaudi.

La motion de M. Laurier aura toujours en l'effet de provoquer des déclarations nombreuses d'amour pour le ministre de la justice de la part de gens qui n'avaient pas l'air de chanter la même chanson, il y a quelques jours. Maintenant que M. Abbott a formé un cabinet, il n'y a pas d'objection grave à montrer de l'affection pour Sir John Thompson.

Le district de Québec a été presque unanime à affirmer les droits des catholiques à la même mesure de droits politiques que leur concitoyens d'autres origines. L'avenir ne tardera pas à démontrer la sagesse de ceux qui ont tenu à honneur d'affirmer ces droits.

M. O'Brien, le lieutenant de M. McCarthy, et ses amis maintiennent intacte leur attitude passée.

Voilà la raison pour laquelle Sir John Thompson n'est pas premier ministre.

La majorité du gouvernement n'a été que de vingt voix.

M. Mercier en France

Pendant son séjour en France, M. Mercier est allé visiter le bercail de ses ancêtres, la Normandie.

Dans une lettre à l'hon. Charles Langevin, M. l'abbé Gosselin raconte la cordiale réception dont le premier ministre de la province de Québec a été l'objet à Tourouvre.

Les marguilliers de Tourouvre, de concert avec le curé de la commune, ont décidé de placer dans le chœur de leur église une table de marbre pour perpétuer la mémoire de la visite de M. Mercier.

De son côté, M. Mercier fera faire, par l'église de Tourouvre, par un artiste d'Chartres, M. Lorin, un vitrail sur lequel seront mis en regard ces deux événements : sa propre visite au pays de ses ancêtres, et le départ de la France de son aîné Julien Mercier, avec les deux dates : 1650 et 1891. Il se propose de plus le faire élever un petit monument sur lequel sera gravée l'inscription : A mes ancêtres HONORE MERCIER.

Le pétrole aux Etats-Unis

Les statistiques américaines nous montrent que l'on a trouvé du pétrole en 1889, dans les onze Etats suivants : Pensylvanie, New-York, Ohio, West Virginia, Colorado, Californie, Indiana, Kentucky, Illinois, Kansas, et Texas. La production totale fut de 34 820 346 tonnes, qui ont représenté \$26,554,152. De cette quantité totale, le pétrole, 109,891 barils servit à lubrifier ; 10,333,813 à chauffer et 23,379,602 à éclairer.

Presque tout le pétrole recueilli en Californie, dans l'Indiana et dans l'Ohio, fut employé comme combustible, tandis que celui trouvé dans les Etats du Colorado, de New-York, de la Pensylvanie, et de la West-Virginia a servi à l'éclairage. De New-York et de la Pensylvanie sont sortis 21,486,403 barils de 42 gallons chaque, et de l'Ohio, 12,471,965 barils.

Le Trésorier des Etats-Unis compte son argent comptant, ou plutôt, c'est son prédécesseur, qui vient de quitter le poste, qui le fait pour lui, avant de lui remettre les clés des caves de sûreté du Trésor. La tâche est dure, car l'argent comptant en mains monte à \$691,000,000 et est commagasiné dans huit grandes caves, dont la plus grande contient environ 891,000,000 dollars en argent, et une autre renferme \$10,600,000,000 en or. Une cave de "réserve" contient \$290,000,000 en papier, tenues à part pour remplacer les papiers déclarés ou détériorés. Un grand nombre d'employés, ont été chargés de les compter durant les trois dernières semaines, et l'on suppose qu'il leur faudra encore un mois pour finir leur besogne.

Le directeur de la GUERRE Illustrée de Moscou, a tiré un coup de revolver sur le directeur des YODONOSTI. Celui-ci a été atteint, mais la balle est allée tuer un journaliste nommé Sibiriakoff qui se trouvait avec lui.

Le cabinet italien a l'intention de éléver samedi la session du parlement, après avoir demandé un vote de confiance et la ratification du traité de renouvellement de la triple alliance.

Les nouvelles de la science : Le DAILY TELEGRAPH rapporte que le cardinal Manning a transmis de vive voix, grâce à un phonographe, ses salutations cordiales au cardinal Gibbons à travers une distance de 3,000 milles. Les paroles étaient : "Votre Eminence, l'Eglise d'Angleterre vous envoie ses salutations et à l'Eglise catholique en Amérique, ainsi qu'à tous les citoyens des Etats-Unis, et espère que nous serons toujours unis de cœur et d'esprit."—Henri Edward, cardinal-archevêque.

Le cardinal américain a, dit-on, été ravi d'entendre ce message, et a parlé dans le phonographe pour transmettre ses salutations et ses vœux au cardinal Manning.

COURRIER DE PARIS

Agissements des bonapartistes en France

La Triple Alliance

LE MOUVEMENT REPUBLICAIN EN EUROPE

LA FRANCE ET SES COLONIES

L'empereur et Bismarck

ACCIDENTS, MEURTRES ET VOLS

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

COURRIER DE PARIS

PARIS, 25 juin. — M. HANSONVILLE a prononcé un discours remarquable au banquet de la presse monarchiste départementale.

M. le ministre s'affirma que ce discours devait avoir les mêmes effets que le discours de M. de Broglie, mais, à coup sûr, il ne peut leur être inférieur en ce qui concerne la langue oratoire, l'éloquence et sans doute en ce qui concerne ceux qui sont indispensables à la fin d'un banquet politique.

Dans tout de suite pour les gens pressés que M. de Broglie a prononcé la semaine dernière au banquet de la presse conservatrice. Seulement il a divisé en deux morceaux : "l'Union parlementaire" dont le nom désigne uniquement l'usage, telle que les oppositions toujours pratiquées dans les parlements et "l'Union électorale" recommandée à l'usage des électeurs.

On est sans nouvelles de M. Pavie, l'officier français qui, avec une petite expédition, est chargé de la rectification de la frontière, entre les Français et les Britanniques. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

LA FRANCE DANS L'EXTREME-ORIENT

Calcutta, 24 juin. — La guerre pourrait bien éclater entre la France et le royaume de Siam. Les Amhaimes, qui sont les protégés de la France, ont déjà échangé des coups avec les troupes siamoises sur les rives du Mékong, et les Siamois ravagent le territoire que les Français prétendent leur appartenir. On est sans nouvelles de M. Pavie, l'officier français qui, avec une petite expédition, est chargé de la rectification de la frontière, entre les Français et les Britanniques. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

LES BRIGANDS EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 24 juin. — Une dépêche de Tils, capitale de la Russie transcaucasienne, dit qu'une bande de brigands comptant dix-sept individus, a récemment capturé et dévalisé une diligence près du village de Saljan ; les brigands ont tué deux voyageurs et gravement blessé le postillon. Ils ont ensuite attaqué et pillé le village de Saljan et se sont ensuite emparés d'un butin. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

LA FRANCE DANS L'EXTREME-ORIENT

Calcutta, 24 juin. — La guerre pourrait bien éclater entre la France et le royaume de Siam. Les Amhaimes, qui sont les protégés de la France, ont déjà échangé des coups avec les troupes siamoises sur les rives du Mékong, et les Siamois ravagent le territoire que les Français prétendent leur appartenir. On est sans nouvelles de M. Pavie, l'officier français qui, avec une petite expédition, est chargé de la rectification de la frontière, entre les Français et les Britanniques. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

LES BRIGANDS EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 24 juin. — Une dépêche de Tils, capitale de la Russie transcaucasienne, dit qu'une bande de brigands comptant dix-sept individus, a récemment capturé et dévalisé une diligence près du village de Saljan ; les brigands ont tué deux voyageurs et gravement blessé le postillon. Ils ont ensuite attaqué et pillé le village de Saljan et se sont ensuite emparés d'un butin. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

LA FRANCE DANS L'EXTREME-ORIENT

Calcutta, 24 juin. — La guerre pourrait bien éclater entre la France et le royaume de Siam. Les Amhaimes, qui sont les protégés de la France, ont déjà échangé des coups avec les troupes siamoises sur les rives du Mékong, et les Siamois ravagent le territoire que les Français prétendent leur appartenir. On est sans nouvelles de M. Pavie, l'officier français qui, avec une petite expédition, est chargé de la rectification de la frontière, entre les Français et les Britanniques. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

LES BRIGANDS EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 24 juin. — Une dépêche de Tils, capitale de la Russie transcaucasienne, dit qu'une bande de brigands comptant dix-sept individus, a récemment capturé et dévalisé une diligence près du village de Saljan ; les brigands ont tué deux voyageurs et gravement blessé le postillon. Ils ont ensuite attaqué et pillé le village de Saljan et se sont ensuite emparés d'un butin. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

LA FRANCE DANS L'EXTREME-ORIENT

Calcutta, 24 juin. — La guerre pourrait bien éclater entre la France et le royaume de Siam. Les Amhaimes, qui sont les protégés de la France, ont déjà échangé des coups avec les troupes siamoises sur les rives du Mékong, et les Siamois ravagent le territoire que les Français prétendent leur appartenir. On est sans nouvelles de M. Pavie, l'officier français qui, avec une petite expédition, est chargé de la rectification de la frontière, entre les Français et les Britanniques. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

LES BRIGANDS EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 24 juin. — Une dépêche de Tils, capitale de la Russie transcaucasienne, dit qu'une bande de brigands comptant dix-sept individus, a récemment capturé et dévalisé une diligence près du village de Saljan ; les brigands ont tué deux voyageurs et gravement blessé le postillon. Ils ont ensuite attaqué et pillé le village de Saljan et se sont ensuite emparés d'un butin. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

LA FRANCE DANS L'EXTREME-ORIENT

Calcutta, 24 juin. — La guerre pourrait bien éclater entre la France et le royaume de Siam. Les Amhaimes, qui sont les protégés de la France, ont déjà échangé des coups avec les troupes siamoises sur les rives du Mékong, et les Siamois ravagent le territoire que les Français prétendent leur appartenir. On est sans nouvelles de M. Pavie, l'officier français qui, avec une petite expédition, est chargé de la rectification de la frontière, entre les Français et les Britanniques. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

LES BRIGANDS EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 24 juin. — Une dépêche de Tils, capitale de la Russie transcaucasienne, dit qu'une bande de brigands comptant dix-sept individus, a récemment capturé et dévalisé une diligence près du village de Saljan ; les brigands ont tué deux voyageurs et gravement blessé le postillon. Ils ont ensuite attaqué et pillé le village de Saljan et se sont ensuite emparés d'un butin. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

TRAITE DE COMMERCE

Vienne, 25 juin. — L'ambassadeur d'Autriche à Berlin, M. Thomelet, a annoncé au gouvernement autrichien que tout est préparé pour la conclusion d'un traité de commerce austro-serbe.

MARIAGE DE PARNELL

Londres, 25 juin. — Dans les colonnes de la Chambre des Communes, le bruit a couru ce soir que Parnell avait marié Madame O'Shea, jeudi dernier, d'une façon toute privée.

FRANCE ET HAYTI

Londres, 25 juin. — Le gouvernement français assure que la France n'a conclu aucun traité secret avec Hayti.

CHASSES AUX PHOQUES

Londres, 25 juin. — LA GAZETTE OFFICIELLE annonce que le capitaine de l'Orion, le capitaine de la pèche aux loupes-marins, par les sujets de la couronne d'Angleterre, à partir d'aujourd'hui jusqu'au 1er mai 1892.

LA LOTERIE DE L'EMPEREUR

Berlin, 25 juin. — L'empereur William, président aujourd'hui le Conseil des ministres a annoncé qu'il avait préparé un plan pour une loterie gigantesque qui pourrait rapporter \$8,000,000 de marks. Cet argent devra être employé pour abriter l'enseignement en Afrique.

LES BRIGANDS EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 24 juin. — Une dépêche de Tils, capitale de la Russie transcaucasienne, dit qu'une bande de brigands comptant dix-sept individus, a récemment capturé et dévalisé une diligence près du village de Saljan ; les brigands ont tué deux voyageurs et gravement blessé le postillon. Ils ont ensuite attaqué et pillé le village de Saljan et se sont ensuite emparés d'un butin. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

LA FRANCE DANS L'EXTREME-ORIENT

Calcutta, 24 juin. — La guerre pourrait bien éclater entre la France et le royaume de Siam. Les Amhaimes, qui sont les protégés de la France, ont déjà échangé des coups avec les troupes siamoises sur les rives du Mékong, et les Siamois ravagent le territoire que les Français prétendent leur appartenir. On est sans nouvelles de M. Pavie, l'officier français qui, avec une petite expédition, est chargé de la rectification de la frontière, entre les Français et les Britanniques. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

LES BRIGANDS EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 24 juin. — Une dépêche de Tils, capitale de la Russie transcaucasienne, dit qu'une bande de brigands comptant dix-sept individus, a récemment capturé et dévalisé une diligence près du village de Saljan ; les brigands ont tué deux voyageurs et gravement blessé le postillon. Ils ont ensuite attaqué et pillé le village de Saljan et se sont ensuite emparés d'un butin. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

LA FRANCE DANS L'EXTREME-ORIENT

Calcutta, 24 juin. — La guerre pourrait bien éclater entre la France et le royaume de Siam. Les Amhaimes, qui sont les protégés de la France, ont déjà échangé des coups avec les troupes siamoises sur les rives du Mékong, et les Siamois ravagent le territoire que les Français prétendent leur appartenir. On est sans nouvelles de M. Pavie, l'officier français qui, avec une petite expédition, est chargé de la rectification de la frontière, entre les Français et les Britanniques. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

LES BRIGANDS EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 24 juin. — Une dépêche de Tils, capitale de la Russie transcaucasienne, dit qu'une bande de brigands comptant dix-sept individus, a récemment capturé et dévalisé une diligence près du village de Saljan ; les brigands ont tué deux voyageurs et gravement blessé le postillon. Ils ont ensuite attaqué et pillé le village de Saljan et se sont ensuite emparés d'un butin. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

LA FRANCE DANS L'EXTREME-ORIENT

Calcutta, 24 juin. — La guerre pourrait bien éclater entre la France et le royaume de Siam. Les Amhaimes, qui sont les protégés de la France, ont déjà échangé des coups avec les troupes siamoises sur les rives du Mékong, et les Siamois ravagent le territoire que les Français prétendent leur appartenir. On est sans nouvelles de M. Pavie, l'officier français qui, avec une petite expédition, est chargé de la rectification de la frontière, entre les Français et les Britanniques. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

LES BRIGANDS EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 24 juin. — Une dépêche de Tils, capitale de la Russie transcaucasienne, dit qu'une bande de brigands comptant dix-sept individus, a récemment capturé et dévalisé une diligence près du village de Saljan ; les brigands ont tué deux voyageurs et gravement blessé le postillon. Ils ont ensuite attaqué et pillé le village de Saljan et se sont ensuite emparés d'un butin. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

LA FRANCE DANS L'EXTREME-ORIENT

Calcutta, 24 juin. — La guerre pourrait bien éclater entre la France et le royaume de Siam. Les Amhaimes, qui sont les protégés de la France, ont déjà échangé des coups avec les troupes siamoises sur les rives du Mékong, et les Siamois ravagent le territoire que les Français prétendent leur appartenir. On est sans nouvelles de M. Pavie, l'officier français qui, avec une petite expédition, est chargé de la rectification de la frontière, entre les Français et les Britanniques. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

LES BRIGANDS EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 24 juin. — Une dépêche de Tils, capitale de la Russie transcaucasienne, dit qu'une bande de brigands comptant dix-sept individus, a récemment capturé et dévalisé une diligence près du village de Saljan ; les brigands ont tué deux voyageurs et gravement blessé le postillon. Ils ont ensuite attaqué et pillé le village de Saljan et se sont ensuite emparés d'un butin. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

LA FRANCE DANS L'EXTREME-ORIENT

Calcutta, 24 juin. — La guerre pourrait bien éclater entre la France et le royaume de Siam. Les Amhaimes, qui sont les protégés de la France, ont déjà échangé des coups avec les troupes siamoises sur les rives du Mékong, et les Siamois ravagent le territoire que les Français prétendent leur appartenir. On est sans nouvelles de M. Pavie, l'officier français qui, avec une petite expédition, est chargé de la rectification de la frontière, entre les Français et les Britanniques. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

LES BRIGANDS EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 24 juin. — Une dépêche de Tils, capitale de la Russie transcaucasienne, dit qu'une bande de brigands comptant dix-sept individus, a récemment capturé et dévalisé une diligence près du village de Saljan ; les brigands ont tué deux voyageurs et gravement blessé le postillon. Ils ont ensuite attaqué et pillé le village de Saljan et se sont ensuite emparés d'un butin. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

LA FRANCE DANS L'EXTREME-ORIENT

Calcutta, 24 juin. — La guerre pourrait bien éclater entre la France et le royaume de Siam. Les Amhaimes, qui sont les protégés de la France, ont déjà échangé des coups avec les troupes siamoises sur les rives du Mékong, et les Siamois ravagent le territoire que les Français prétendent leur appartenir. On est sans nouvelles de M. Pavie, l'officier français qui, avec une petite expédition, est chargé de la rectification de la frontière, entre les Français et les Britanniques. Un escadron de Cosaques a été lancé à leur poursuite.

AMERIQUE

PROCES DE FRENCHY

New-York, 25 juin. — Le procès pour meurtre au premier degré de Amos Ben Ah, l'Algérien, connu sous les surnoms de "Frenchy, George French" et "Jacques l'éventreur" a commencé aujourd'hui. Il est accusé de l'assassinat de Carrie Brown, appelée aussi "Old Shakespeare" ; l'accusation soutient qu'il l'a étranglée et mutilée dans un hôtel de mauvaise réputation. Le procès se développe devant la cour des Sessions Générales, présidée par le Recorder Smythe. La salle d'audience est bondée de spectateurs.

Nouvelles de Quebec

Quebec, 24 juin. — M. Robert Rhodes, membre de l'école des mines de la Colombie britannique, est actuellement à Québec.

— Il a plu presque toute la journée encore hier.

— A la campagne, la végétation dans les champs, attardés par la sécheresse, reprend vigueur à vue d'œil, et une récolte est à espérer une excellente récolte.

— Hier, au collège de Sainte-Anne de La-Ploisve, une grande convention des anciens élèves de cette institution a eu lieu.

— M. l'abbé Nadeau, professeur de Rhétorique au séminaire de Québec, et M. l'abbé A. Lortie du grand séminaire, partiront, au mois de septembre prochain, pour aller étudier la théologie au séminaire canadien à Rome. Leur voyage durera deux ans.

— Une fille du nom de Annie Slatt, âgée d'une trentaine d'années, native de Terre-Neuve, et qui demeurait à Québec depuis une quinzaine de jours, a été, dit-on, victime d'une tentative de vol vendredi soir dans un champ près de la prison de Québec.

— D'après ce qui transpire, Annie, qui n'a pas tardé à reconnaître l'arrestation de son agresseur, a été relâchée hier soir vers 9 heures 30 vendredi soir dans un champ voisinant la prison. Pendant qu'elle était à tous deux à leurs tendres épanchements, quatre jeunes gens se jetèrent sur eux, avec l'intention évidente de violenter la fille à tout prix. L'un d'eux, qui se nomme Walsh, fait preuve de bravoure et de vaillance. Dans la mêlée, ses vêtements lui furent arrachés. Les quatre autres furent relâchés, dit-on, fait preuve de bravoure et de vaillance.

— Annie était servante dans une famille anglaise près de la barrière St-Louis. Elle s'éleva une plainte en cour de police contre ses assaillants.

— Le détective Walsh et le constable Thern se mirent à la recherche des accusés. Ils réussirent à mettre le grappin sur trois individus à la nom de Cole, Walsh, Webster, qui ont été conduits au poste central de police où ils ont passé la nuit. On a refusé de les admettre à caution.

(Continuation sur la troisième page)

ADRESSEZ-VOUS

— A LA — PHOTOGRAPHIE D'ELITE

Voyez les Prix DE NOS GRANDS PORTRAITS

— ET DE — NOS CRAVONS 117 Rue Sparks.

(A côté de Ormes)

Jolies Bottines Dongala

— A BOUTONS, POUR —

DAMES. Prix spécial, \$1.70.

R. MASSON

102 Rue Sparks.

Aux Hoteliers.

Une autre cargaison Rye Worts et Gooderham, Proof et H. Wines, est arrivée. Est arrivé aussi Gin D. K., en barils octs et 1-2 oct.

Blaiquit, Debouche et Cie., Brandy en oct. et 1-2 oct.

Un Assortiment complet de marchandises de toutes sortes en caisses.

Commandes par le téléphone sont de suite remplies.

John Casey, AYANT POUVOIR DE PROCUREUR. 117 Rue Rideau.

HOSE 50 PIEDS \$5.00

HOSE 50 PIEDS

PRESS

NEW YORK

Manche, Hebdomadaire

Organisme Republicain de Metropole.

POUR LES MASSES.

Plus de 100,000

pour les masses.

Journal National.

VENTE EXTRA

MARCHANDISES D'ETE

Certaines Lignes de Marchandises

Etouffes à Robes, Dentelles, Indiennes

Et aussi quelques marchandises

dommagées à Grands Sacrifices.

Pigeon, Pigeon & Cie

49 & 51 RUE RIDEAU

Enseigne de la Boule d'Or.

PEINTURES

Prepares.

Tout est prêt pour tous travaux

Leurs Qualites.

Supérieures au plus grand nombre

W. HOWE

Fabricant de Peinture

OTTAWA

Le Premier Arrive

MIEUX SERVI.

Mesdames, lisez ceci et remarquez

Les diminutions suivantes seront

Le Stock comprend du Linge de

TELEGRAPHIE

LES PROJETS DE M. ZOLA

Paris, 24 juin.—On a engagé M. Emile

EN ALLEMAGNE

Londres, 24 juin.—Un des derniers actes

AMERIQUE

Nouvelles de Montreal

La fête nationale a été célébrée ici

Le sermo a été donné par M. l'abbé

Le maître McShane a télégraphié à M.

NOTES PARLIEMENTAIRES

Le Rev. Père Hamon, O. M. I., depuis

UN COIN ROSE DE LA KERMESS

Ceux qui se dirigent vers la partie

LE COMTE DE PRESCOTT

La fête nationale a été célébrée avec

UN COIN ROSE DE LA KERMESS

Ceux qui se dirigent vers la partie

LE COMTE DE PRESCOTT

La fête nationale a été célébrée avec

UN COIN ROSE DE LA KERMESS

Ceux qui se dirigent vers la partie

LE COMTE DE PRESCOTT

La fête nationale a été célébrée avec

UN COIN ROSE DE LA KERMESS

Ceux qui se dirigent vers la partie

LE COMTE DE PRESCOTT

La fête nationale a été célébrée avec

UN COIN ROSE DE LA KERMESS

Ceux qui se dirigent vers la partie

LE COMTE DE PRESCOTT

La fête nationale a été célébrée avec

UN COIN ROSE DE LA KERMESS

Ceux qui se dirigent vers la partie

LE COMTE DE PRESCOTT

La fête nationale a été célébrée avec

UN COIN ROSE DE LA KERMESS

Ceux qui se dirigent vers la partie

LE COMTE DE PRESCOTT

La fête nationale a été célébrée avec

UN COIN ROSE DE LA KERMESS

Ceux qui se dirigent vers la partie

LE COMTE DE PRESCOTT

La fête nationale a été célébrée avec

UN COIN ROSE DE LA KERMESS

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SEANCE DU 24 JUIN

En réponse à M. Mullock, sir Hector

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SEANCE DU 24 JUIN

En réponse à M. Mullock, sir Hector

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

M. LITTE et M. McMullen se prononcent

La chambre adopte vingt bills privés.

M. JAMESON se plaint de ce que les chefs

PETITE GAZETTE

M. D. RANGER a besoin d'un autre

ON DEMANDE—Deux Instituteurs pour

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur

AVIS AUX ENFANTS—Le "Strop Calmant"

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur

AVIS AUX ENFANTS—Le "Strop Calmant"

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur

AVIS AUX ENFANTS—Le "Strop Calmant"

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur

AVIS AUX ENFANTS—Le "Strop Calmant"

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur

AVIS AUX ENFANTS—Le "Strop Calmant"

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur

AVIS AUX ENFANTS—Le "Strop Calmant"

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur

AVIS AUX ENFANTS—Le "Strop Calmant"

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur

AVIS AUX ENFANTS—Le "Strop Calmant"

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur

AVIS AUX ENFANTS—Le "Strop Calmant"

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur

AVIS AUX ENFANTS—Le "Strop Calmant"

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur

AVIS AUX ENFANTS—Le "Strop Calmant"

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur

AVIS AUX ENFANTS—Le "Strop Calmant"

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur

AVIS AUX ENFANTS—Le "Strop Calmant"

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur

AVIS AUX ENFANTS—Le "Strop Calmant"

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur

AVIS AUX ENFANTS—Le "Strop Calmant"

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur

AVIS AUX ENFANTS—Le "Strop Calmant"

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur

AVIS AUX ENFANTS—Le "Strop Calmant"

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur

AVIS AUX ENFANTS—Le "Strop Calmant"

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur

AVIS AUX ENFANTS—Le "Strop Calmant"

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur

AVIS AUX ENFANTS—Le "Strop Calmant"

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur

AVIS AUX ENFANTS—Le "Strop Calmant"

Cartes Professionnelles

H. CHATELAIN

Avocat, Notaire, Etc.

E. M. Lambert, M.D.C.M.

COIN DES RUES ST. PATRICK ET

GEO. McLaurin, LL.B.

AVOCAT, ETC.

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Notaires.

BLOC GARD, RUE SPARKS.

J. W. W. WARD

AVOCAT ETC.

JGARA, MacTAVISH & WYLD.

Avocats, Solliciteurs, Notaires.

Bradley & Snow

Avocats, Solliciteurs, Notaires.

T.J. Brigham

Avocats, Solliciteurs, Notaires.

Stewart, Chrysler & Godfrey

Avocats, Solliciteurs.

M. J. GORMAN, LL.B.

Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.

FEUILLETON du CANADA

UN MYSTERE

LA CHAMBRE BLEUE
DEUXIEME SERIE DE LA FEMME MYSTERIEUSE

—Encore une allusion ! Ah ! mademoiselle, si vous saviez...

—Eh bien ! qu'y verrais-je ? —Vous y verriez ce que je ne puis ni ne veux vous dire.

—Ah ! bah ! je ne comprends pas les énigmes. —Plaignez-moi, du moins. C'est tout ce qu'il m'est permis d'ajouter.

—Comme si vous étiez à plaindre ! —Oh ! plus que vous ne pensez ; —Je n'en crois rien. Tâchez de me convaincre.

—Il faudrait pour cela trahir un secret. —Où ça ? Savez-vous que vous piquez ma curiosité ? Ce secret, quel est-il ?

—Il ne m'appartient pas, et je mourrais plutôt que de vous le dévoiler. —Oh ! ceci devient tragique, reprit en riant mademoiselle de Chalandray ; allez monseigneur je ne veux pas votre mort. Je ne vous veux même pas le moindre mal, soyez en bien sûr.

—Au milieu de ce colloque, où la candeur de la jeune fille n'avait d'égal que l'ingénuité du jeune homme, l'un et l'autre oublièrent que leur tour de figurer était venu le colonel les observait depuis quelques instants avec une expression de physionomie d'ironie, devenue impatiente, s'avançant à coup après s'eux et, saisissant vivement la main de mademoiselle de Chalandray, en même temps qu'il faisait signe au jeune officier de se retirer.

—Mon cher, lui dit-il tu ton le plus insolent péremptoire décidément vous n'avez pas au tant de succès comme danseur que comme chasseur, chanteur ou comédien. Tenez, j'ai pitié de vous et je vais vous remplacer auprès de mademoiselle. En attendant, je ne puis que vous engager à aller prendre des leçons auprès de votre camarade M. Sauvageol.

—Mais, mon colonel, balbutia Robert qui pâlit et rougit à la fois, il me semble qu'il faudrait au moins que mademoiselle vous ait demandé de prendre ma place, et c'est ce que je n'ai pas fait.

—Allons donc ! reprit de Montmagny, mademoiselle est trop polie pour cela. D'ailleurs, ajouta-t-il avec quelque hauteur, ne me devez-vous pas tous deux respect et obéissance, mademoiselle parce que je suis votre oncle, vous parce que vous êtes mon subordonné ?

—Mon colonel, répondit Robert avec le plus grand sang froid, vous oubliez un autre de vos titres, le seul peut-être qui, en dehors du règlement, m'impose à vot regard sinon l'obéissance, au moins le respect : c'est votre âge. De vant ce titre là, vous me trouvez toujours prêt à m'incliner profondément.

—La-dessus le jeune homme salua successivement mademoiselle de Chalandray et M. de Montmagny, puis il s'éloigna.

—Mon âge ! mon âge ! balbutia le colonel à qui le rouge venait de monter au front comme si un homme de quarante huit ans n'était pas encore jeune ? M. Robert est un impertinent.

—Il me semble, en tout cas, répondit Claire encore tout interdite, qu'il n'y a là qu'un rendu pour un prêt.

—Comprenez alors peut-être la nécessité d'excuser, au moins vis-à-vis de mademoiselle de Chalandray, l'étrangeté de son procédé. M. de Montmagny partit d'un grand éclat de rire et s'écria :

—Au fait, ma chère nièce, vous avez peut-être raison. C'est que vous ne savez pas, vous, fille, comme c'est bon le pouvoir. On est toujours tenté d'en abuser.

—Il paraît, en tout cas, reprit la jeune fille un peu sèchement, que vous ne résistez guère à vos tentations.

—Que voulez-vous ? je n'ai jamais mérité compris qu'en ce moment tout ce que nous avons perdu, nous autres gentilshommes, en perdant les droits seigneuriaux.

—Et moi, reparti vivement mademoiselle de Chalandray, tout ce que les autres y ont gagné.

—Tudieu ! mademoiselle Claire, je crois que vous vous entendez à la riposte ; mais prenez garde ces ripostes là ont une odeur singulièrement démodée. Fi ! Fi ! mademoiselle de

Chalandray ! cela sent la sauce Robert.

—Colonel, vous oubliez à votre tour que c'est à vous d'aller en avant. Cavalier seul ! Quand on veut donner des leçons aux autres, il ne faut pas se mettre dans le cas d'en recevoir.

—Diablot ! fit le colonel, qui s'empressa de s'exécuter, je vois que mon neveu n'a qu'à se bien tenir, car il trouvera à qui parler.

Il y a, ou plutôt il y avait à l'époque où se passe ce récit, dans bon nombre de campagnes en France et particulièrement en Poitou, qu'à la con-redans, on embrassait sa danseuse. Comme le colonel se disposait en conséquence à user de son droit, mademoiselle de Chalandray lui dit d'un ton moitié sérieux, moitié enjoué :

—Halle-la ! colonel, vous êtes un neurasthénique et je ne vous dois rien ; vous m'avez d'ailleurs embrassée aujourd'hui. S'il y a une dette de ma part, c'est à M. Robert à en venir réclamer le payement.

—Celui qui se trouvait ainsi à son insu l'objet d'une si charmante préférence était resté immobile et pensif à quel que distance, et ce ne fut que sur les incitations expressives qui lui vinrent à la fois de toutes parts qu'il osa s'approcher en rougissant. Son cœur battait avec violence et ses lèvres devinrent toutes tremblantes en effleurant pour la première fois la joue vermeille, en devetee qu'on lui tendait.

—Ouais ! se dit à part lui M. de Montmagny, qui se mordit les lèvres de dépit, est ce que par aventure, ce petit lieutenant aurait fait coup double ? Par là s'expliquait le moment est venu d'y mettre bon ordre.

—En même temps, comme le quadrille était terminé, le colonel s'approcha de la duchesse de Sauves et lui demanda de lui accorder la contredanse suivante.

—Impossible, colonel, répondit la duchesse je le regrette, mais je suis invitée.

—Me sera-t-il permis de vous demander par qui ? —Par M. Robert.

—Encore !... Mais, madame, je ne l'ai pas vu vous adresser la parole.

—En vérité ?... Cela est pourtant ainsi.

—Mais il ne sait pas danser, le pauvre garçon et j'ai dû prendre sa place tout à l'heure.

—Raison de plus, colonel, je veux lui donner une leçon... à la campagne, vous comprenez.

—Ah ! madame la duchesse entreprend des éducatrices, c'est différent ; seulement, je voudrais pouvoir lui faire compliment de son école, et là, vraiment, sur mon honneur ! je n'en trouve pas le moyen.

—C'est fâcheux pour lui, colonel, mais il est bien jeune ; croyez-moi, il se formera.

—Da moment où vous voulez bien vous en mêler, madame, je n'ai garde d'en donner.

M. de Montmagny avait évidemment toutes les peines du monde à se posséder, une vive agitation se lisait dans tous les traits de son visage, ses doigts se crispaient, il avait à la main un mirliton, il le serrait si fort qu'il le brisa.

Sur ces entr'faites, Robert, prévenu par Maurice que la duchesse comptait sur lui pour cavalier, en comprenant qu'elle n'avait pas trouvé d'autre moyen pour la communication, qu'elle avait annoncé l'intention de lui faire, s'avança timidement auprès d'elle et se mit en devoir de lui offrir son bras.

Déjà l'on venait de se remettre en place pour une nouvelle contredanse, déjà les musiciens attaquaient la ritournelle d'un quadrille d'Amber, lorsqu'un éclair formidablement bien éclairé d'un violent coup de tonnerre, déchira les nuages amoncelés depuis quelques instants sur la tête des danseurs et des danseuses. En même temps la pluie commença à tomber à gros coups. Ce fut un saut qui fut universel, et chacun commença par se réfugier sous les arbres qui encadraient la prairie.

—Je vous l'avais bien dit, ma chère Hélène ; s'écria M. de Sauves en accourant auprès de sa femme. Voilà l'orage qui se déclare, et c'est pris de tous les côtés, et cela peut durer longtemps.

—Je n'en crois rien, reprit Maurice, toujours imperturbable dans son optimiste gaieté. C'est un grain qui va passer. Il doit bien y avoir ici près quelque grange ou quelque hangar pour nous abriter et pour continuer à danser. Par tous les diables ! il ne faut pas que la musique des hussards soit venue pour nous faire danser une contredanse. N'est ce pas votre avis mesdames ?

—Monsieur de Chalandray, repartit froidement le duc, vous m'obligerez de ne pas insister davantage. Les vendangeurs et les vendangeuses sont chez eux

ici et peuvent danser tant que bon leurs semblers, puisque la musique leur reste ; mais il n'est pas de même de nous. Si vous m'en croyez, à la première éclaircie, nous gagnerons les moulin et l'on fera seller les chevaux et atteler la carriole pour partir tout de suite. Votre grand-mère serait inquiète, et avec raison, si nous nous attardions davantage.

Sur un signe de la duchesse, Maurice s'inclina, et bientôt, en effet, l'averse ayant cessé au moins momentanément, il devint possible de regagner le moulin, en suivant l'étroit sentier qui traversait la prairie ; puis, sans plus de retard, on s'occupa d'organiser le retour.

Le marchand des logis Bougnier et son beau père, en voyant l'orage se déclarer, n'avaient pas manqué de se préoccuper de la question des moyens de transport pour les hôtes du château de la Roche d'Eon ; indépendamment de la carriole du moulin, on avait mis en réquisition le cabriolet du curé du village voisin ; car, en Poitou, à cette époque véritable pays de cocagne pour le clergé campagnard, il n'y avait guère de desservant dans la plus humble paroisse qui n'eût son cheval et sa voiture. Le cabriolet n'était pas en très bon état, mais, comme la carriole, il était couvert tant bien que mal.

Ces deux véhicules pouvaient, à la grande rigueur, offrir un abri, chacun pour deux ou trois personnes, en se gênant c'était tout ce qu'il fallait, et madame de Sauves en témoignait une vive reconnaissance à Bougnier et à Lucienne, car elle appréhendait à bon droit, par un pareil temps et à nuit close, les journées deviennent déjà bien courtes au commencement de l'automne, et le soir approchant, qu'un voyage de trois lieues à cheval ne fut préjudiciable à la santé de son mari.

Cependant les deux jeunes officiers déclarèrent d'une commune voix qu'ils ne voulaient gêner personne, et que, habitués en Afrique à affronter des pluies bien autrement violentes que celle dont on se trouvait gratifié pour le moment, ils feraient la route à cheval, se réservant de se sécher à la Roche d'Eon. N'était ce pas une chance fort agréable et qui leur échappait rarement de trouver au bout de la route un pareil gîte d'étape ?

Maurice sollicita d'ailleurs énergiquement pour lui et son compagnon la faveur de servir d'écheyers caracolours à la duchesse et à Claire. Quant à M. de Sauves et de Montmagny il avait été convenu préalablement qu'ils monteraient dans le berlingot du curé et ils s'ouvrirent la marche en éclaireurs.

Les choses ainsi réglées, on choisit parmi les chevaux du château ceux qui avaient l'habitude d'être employés à double fin, pour la selle et pour la voiture, afin d'arriver plus vite qu'il n'était permis de l'espérer avec les coursiers habituels du moulin et de la cure ; les autres chevaux de chasse leur furent adjoints au moyen d'un attelage en abaleté, pratiqué de la façon la plus élémentaire avec des cordes ; enfin les domestiques ayant enfoncé chacun le cheval de devant, on se trouva, suivant l'observation de Maurice, à même d'affluer le retour à la Roche d'Eon, suivant la mode la plus élégante, à la Danmont.

Mademoiselle de Chalandray embrassa une dernière fois sa nourrice, qui ne cessait d'attacher sur la belle duchesse de Sauves des regards empreints d'une expression singulière et indéfinissable puis le père Delphin Pichet, son gendre Bougnier et la petite Lucienne s'approchèrent pour prendre congé de la brillante co-équipage qui leur avait fait l'honneur de s'arrêter au moulin, et leur adressèrent force souhaits de bon voyage. Toutes ces formalités remplies, la caravane s'ébranla et l'on se mit en route.

Sauvageol, seul, ne se trouva pas en mesure d'assister au départ de la caravane ; car il était déjà, en train d'apprendre l'arabe de sa façon aux vendangeurs surtout aux vendangeuses, dans une grange métamorphosée en salle de bal.

(A Continuer)

Bryson, Graham & Cie.

UNE DOUBLE ECONOMIE !

La première, dans la bonté des matières qui entrent dans la fabrication de nos Robes ; la seconde dans nos bas prix.

Il n'existe pas une maison de Nouveautés qui ait reçu un si grand encouragement du public que la nôtre.

Il est parfaitement naturel que le public désire acheter dans le plus grand magasin, qui a le plus grand assortiment et les plus bas prix ; voilà pourquoi ils viennent chez nous de préférence.

Pour neuf jours seulement, une occasion exceptionnelle en Robes de Soies Noires, de Robes Surahs, très larges, à 65c, 75c, \$1.00, \$1.25, \$1.50 ; tout le monde peut voir qu'elles valent le double.

Admirables Faillies à \$1.00, vendues ailleurs \$1.50. Challie Français, tout laine, à 20c, 37c, 45c. Nouvel Assortiment de Dentelles, couleur Crème à 10c. Voiles de Nones, tout laine, nuances les plus nouvelles, à 15c. Nouvelles arrivées de Soies Surah de Couleurs à 40c. et 50c. C'est votre intérêt de venir de bonne heure. A ces prix là, les marchandises vont s'écouler vite.

Bryson, Graham & Cie.

146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks.

Belles occasions dans notre Département de Chaussures.

John Murphy & Co. Importateurs.

ANNONCE.

DENTELLES.

REDUCTIONS SPECIALES sur nos Dentelles, un lot de Dentelles en Coton de Couleur à

3 cents la Vergé.

Un autre lot de Dentelles, Blanches et Coton, vendues 10c, 15c et 15c, aujourd'hui laissées au choix à

5 cents la Vergé.

Reductions sur Ombrelles. Ombrelles à prix réduits, durant le mois. Ombrelles marquées \$1.00, \$1.25 et \$1.50. Faites votre choix

Pour 50 Cents.

Ombrelles de Luxe pour Dames, en couleurs daires, marquées \$1.00, \$1.75 et \$2.00, sont réduites à

75 Cents.

GANTS D'ETE.

Nous avons le plus grand, le plus beau et le rayon le meilleur marché de la ville, de Gants d'Eté pour Dames, Demoiselles et Enfants.

Cants de Taffetas pour Dames à 15cts. la paire.

Chemises Non-repassées, pour Hommes, à 48c. chaque.

Ce département spécial de chemises pas repassées pour Hommes, à 48c., ne désemplit pas d'acheteurs ; venez les voir, vous avez des occasions splendides d'acheter. Réservez encore le prix de nos chemises.

Chemises Blanches, pas Repassées, pour Hommes, seulement 48c. chaque.

John Murphy & Co.

66-68 RUE SPARKS.

Conditions : au Comptant et rien qu'un Prix.

Advertisement for The E. B. EDDY Co. HULL. Nous agrandissons notre manufacture et afin d'alléger le déménagement nous vendons, pour argent comptant, à des prix spéciaux toutes nos PORTES, FENETRES, JALOUSIES BOISERIES.

Advertisement for THE GUTA PERGHA & RUBBER MFG CO OF TORONTO. BELTING, PACKING, HOSE, CLOTHING.

Advertisement for Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND. 207, rue St-Honoré, à PARIS.

Advertisement for SOLUTION PAUTAUBERGE AU CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX CREOSOTE. MALADIES DE POITRINE.

Advertisement for Intéressante Découverte Brevetée PARFUMS ESS. ORIZA SOLIDIFIÉS. L. LEGRAND, Fournisseur de la Cour de Russie.

Advertisement for Solution d'Antipyrine de TROUETTE. Migraines, Maux de Tête, Névralgies, Coliques, Asthme, Emphysème, Goutte, Rhumatisme, Sciatique, et DOULEURS en général.

Advertisement for LINIMENT GÉNEAU 35 ANS DE SUCCÈS. Seul TOPIQUE remplaçant le FEU sans douleur ni chute du poil.

Advertisement for ST. JACOBS OIL. GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GOUTTE RHUMATISME.

Advertisement for PLUS D'ASTHME. Munn & Co. Scientific American Agency PATENTS.

Advertisement for CATARRH. Le remède de Piau pour les catarrhes est le meilleur, le plus agréable et le plus sûr.

Advertisement for LINIMENT GÉNEAU 35 ANS DE SUCCÈS. Seul TOPIQUE remplaçant le FEU sans douleur ni chute du poil.

ABONNEMENT LE CANADA Journal Quotidien

Un An en Ville... Un An par la Poste

12eme. ANNÉE

LA BASILIQUE DE MONTMARTRE

L'inauguration qui dernièrement, avec son basilique du Sacré Cœur de Montmartre, et sa foi religieuse et patriotique ajoutant un splendide couronnement à tous leurs de Paris.

Moins grandiose et que de Rème, moins vaste théâtrale de Cologne et Milan, mais bâtie dans une superbe et toute, belle capitale du monde des merveilles de la grande tardera pas à devenir le plus rayonnant vers.

Déjà, bien avant d'être elle a vu des floes de voyageurs de tous les points 650 évêques se sont agenouillés ; 865,000 pèlerins ont gravé les pentes de son sanctuaire ; de fidèles ont prié sous son dôme, quand ses coupes son campanile ont donné son physionomie et que, revêtue de tout parure, elle étincellait de phare sur la colline où nisme a pris naissance pendant le sang de ses pères ?

La Révolution, qui n'a pas eu de gloire que de courir de tous les points de l'épave de la colline hier dévastée par les débris de la Bastille, elle s'est élevée, comme un saut, un sacré cœur du héraut de la Paix.

Napoléon, aux jours de sa gloire, alla visiter Montmartre, plant du sommet l'admiration de son peuple, et donna l'ordre de des plans pour y ériger un temple à la Paix.

Un demi-siècle plus tard, le roi Louis III, voyant tant de gloire nationale par un monument grand qui fut l'idée d'un temple qui sorte de copie du Parthénon, le sommet de la butte.

Mais ce n'était ni à l'œuvre qu'il était réservé à Montmartre ce couronnement. Une autre perle haute et plus noble, devait s'élever sur la colline, en y consacrant la foi, et en lui donnant le plus sincère et le plus patriotique national.

C'est, en effet, un plan de huit millions de sousscriptions, tantôt par un individu, tantôt par une foule de huit ans les fonds nécessaires ; et dans les 24 millions francs déjà recueillis, ce sont pièces blanches et les modestes francs qui ont fait le succès de la recette. Jamais démonstration populaire, plus démocratique s'est vue, et beaucoup de millions sont restés anonymes pour mieux attester à son succès.

Un jour, dans les débuts de l'entreprise, le directeur vit entrer dans son bureau une grande dame, portant noms les plus illustres de la France, lui dit-elle : « Emmeuse, lui dit-elle, mais la persévérance ne se vertu Française. On se vite combien vous faudra couvrir l'œuvre à son terme. — Oh ! madame, répondit-il, il nous faudra peut-être millions ! »

—Eh bien, je vous le dis, la noble visiteuse en se levant, je veux être seule à bâtir l'œuvre !

—Impossible, madame, vivement le cardinal. Gardez ! Notre œuvre perdrait sa racine ; elle ne serait plus nationale !

Et le pontife avait raison, car la noble dame avait raison, car elle avait raison de tous les côtés, et, à côté des souscriptions, en a eu les des